

AVIS PUBLIC

---

**ADOPTION DE RÈGLEMENT**

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire substitut de l'arrondissement d'Outremont, que lors de sa séance ordinaire tenue le 3 décembre 2018, le conseil de l'arrondissement a adopté le règlement **AO-419** intitulé « *Règlement sur les tarifs (exercice financier 2019)* ».

L'objet de ce règlement est d'adopter les tarifs applicables pour l'exercice financier 2019.

Toute personne intéressée peut consulter ces règlements au Secrétariat d'arrondissement situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Outremont, du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.

Montréal, le 13 décembre 2018

La Secrétaire substitut de l'arrondissement,  
Julie Desjardins, avocate

